



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

IFPRA - PÔLE APPRENTISSAGE

UFA THOMAS PESQUET - COUTANCES

02 33 19 15 70

UFA MEZERAY GABRIEL - ARGENTAN

02 33 12 28 80

UFA SCHUMAN PERRET - LE HAVRE

02 35 13 49 00

LYCÉE AUGUSTIN HÉBERT - EVREUX

02 32 33 28 11

IFPRA - Pôle Apprentissage

2, rue du docteur Fleury | 76130 Mont Saint Aignan

Tel : 02 32 08 96 61

ifpra-apprentissage@ac-normandie.fr

<https://ifpra-normandie.fr> (Nos formations > Apprentissage)

Dénomination : IFPRA - Institut de Formation Professionnelle en Région Académique / IFPRA - POLE APPRENTISSAGE
Numéro de déclaration d'activité : 23 76 P0090 76 | N° SIRET : 18760909400029 | CODE NAF : 8559A

PÔLE APPRENTISSAGE

UFA THOMAS PESQUET - **COUTANCES**

UFA MEZERAY GABRIEL - **ARGENTAN**

UFA SCHUMAN PERRET - **LE HAVRE**

Lycée AUGUSTIN HÉBERT - **EVREUX**



BAC PRO

INSTALLATEUR EN CHAUFFAGE, CLIMATISATION ET ÉNERGIES RENOUVELABLES

PRÉREQUIS, CONDITIONS ET DÉLAIS D'ACCÈS

→ L'âge minimum est de 16 ans. Il peut être abaissé à 15 ans si le jeune a atteint cet âge entre la rentrée scolaire et le 31 décembre de l'année civile, et qu'il a terminé son année de 3ème. L'âge maximum est de 30 ans (29 ans révolus).

→ La formation est accessible à un public en situation de handicap sans limite d'âge.

→ Entrées / sorties permanentes pour une durée minimum de 6 mois (positionnement réalisé par l'établissement de formation).

→ Afin de vérifier l'accessibilité au diplôme, vous pouvez contacter le pôle apprentissage par mail :

ifpra-apprentissage@ac-normandie.fr
ou [scanner le QR code](#)



DURÉE DE LA FORMATION

Sauf conditions particulières, le contrat est conclu pour deux ans. 1365 heures, soit 39 semaines réparties sur les deux années, sont programmées au sein de l'établissement de formation. (600 heures en enseignement général).

POURSUITE D'ÉTUDES

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle mais, avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable en BTS.

MÉTIER S ET OBJECTIFS VISÉS

- **Monteur en installations du génie climatique et sanitaire**
- **Technicien de maintenance en génie climatique**
- **Technicien d'exploitation du réseau gaz**
- **Technicien d'intervention clientèle gaz**
- **Installateur, dépanneur en froid et conditionnement d'air**
- **Opérateur de raffinerie**

Le titulaire de ce bac pro est un professionnel chargé de la maintenance préventive et corrective des installations énergétiques et climatiques de toutes tailles et de tous types.

→ Il prépare, réalise, contrôle son travail et rédige un rapport d'intervention. Il effectue son travail en prenant en compte les réglementations relatives à l'environnement, la qualité, la sécurité des personnes et des biens.

→ Il est chargé également d'assurer la sécurité liée à son intervention et participe activement au respect de l'environnement et à l'amélioration de l'efficacité énergétique.

→ Il reçoit les instructions de travail de la part de son supérieur hiérarchique mais, la plupart du temps, il est le seul intervenant chez le client.

TAUX DE RÉUSSITE À L'EXAMEN : 100 %
TAUX D'INSERTION PROFESSIONNELLE : 95 %
TAUX DE SATISFACTION APPRENTI : 87 %

COÛT ET VALIDATION

Apprenti : prise en charge de la formation. Employeur : le coût est pris en charge par l'OPCO en fonction du niveau de prise en charge établi par France Compétences.

BAC PRO ICCER, diplôme de l'Éducation Nationale en apprentissage. Conditions de déroulement de la validation du diplôme conformément au référentiel d'examen.